

# SOLUTION 7:

## INSTAURER UN REGISTRE PUBLIC DES BÉNÉFICIAIRES ULTIMES DES ENTREPRISES

*S'il est possible d'éviter l'impôt grâce aux paradis fiscaux, c'est entre autres grâce à l'opacité corporative qui empêche de savoir qui possède des sociétés. Il est cependant possible de percer le secret des entreprises en révélant à qui elles profitent.*

### Qu'est-ce qu'un registre des bénéficiaires ultimes ?

Un tel registre comprend les informations permettant d'identifier qui sont les principaux bénéficiaires d'une entreprise privée, d'une fondation ou d'une fiducie. Par bénéficiaires, on entend ceux qui profitent des activités de l'entreprise. Par exemple, le fait de posséder des parts de votes sur le conseil d'administration d'une entreprise qualifierait une personne comme bénéficiaire de l'entreprise

### Grâce à ce registre, il est possible de :

- connaître qui dirige les sociétés-écrans et les entités louches créées dans des montages financiers ;
- retracer où est détourné de l'argent ;
- renforcer considérablement la confiance du public.

Pour être efficace, un registre doit être public et accessible à tous, notamment grâce à des outils en ligne. Les entreprises doivent communiquer chaque année aux autorités responsables des informations précises afin que le registre reste à jour, comme leur nom, leur poste au sein de l'entreprise et la part de contrôle qu'ils exercent.

### Suivons l'exemple britannique

Depuis 2016, [le Royaume-Uni a implanté un registre public qui reste un exemple à suivre](#). D'ici 2020, les pays membres de l'Union Européenne auront aussi implanté leur propre registre public des bénéficiaires ultimes.

## Qui se cache derrière la société 57473048 Canada Inc. ?



www.registre-public-des-beneficiaires.ca/

**Société 57473048**

**Bénéficiaire:** Gaétan Guay-Tanguay

**Poste:** Trésorier

**Adresse de Compagnie:** 123 rue Principale,  
Saint-Glin-Glin

**Liée à:** Banque Gaétan International

**Dernière Mise à Jour:** 13-03-2019

### Pour que le registre soit efficace, il faut:

- Que les entreprises transmettent annuellement leurs informations mises à jour sans quoi elles seront pénalisées
- Que le registre soit public
- Que le registre soit accessible en ligne gratuitement
- En plus des entreprises privées, le registre devrait s'appliquer aux fiducies et aux fondations.